

# LETTRE D'INFORMATION N°1 COVID-19 / CORONAVIRUS

SAINT-HILAIRE  
DU-ROSIER

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS

## RESTEZ CHEZ VOUS !

DURANT CETTE CRISE SANITAIRE LA MUNICIPALITÉ S'EST ADAPTÉE, LES ÉQUIPES ENTRANTES ET SORTANTES SONT LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER



**CORONAVIRUS**  
Ce qu'il faut savoir ?

LES  
INFORMATIONS  
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

<p><b>COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Lavez-vous très régulièrement les mains</li><li>Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir</li><li>Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le</li><li>Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades</li></ul>	<p><b>COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ?</b> (09/03/2020)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Par la projection de gouttelettes</li><li>Face à face pendant au moins 15 minutes</li></ul> <p>-1m</p>	<p><b>QUELS SONT LES SIGNES ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Fièvre</li><li>Fatigue</li><li>Toux et maux de gorge</li><li>Gêne respiratoire</li><li>Maux de tête</li><li>Courbatures</li></ul>
---	--	---

## Mesures gouvernementales

En application de l'état d'urgence sanitaire, jusqu'au 11 mai, les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :

- **Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle**, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- **Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité**, y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces, dans des établissements dont les activités demeurent autorisées.
- **Consultations et soins** ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; soin des patients atteints d'une affection de longue durée.
- **Déplacements pour motif familial impérieux**, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- **Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile**, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- **Convocation judiciaire ou administrative.**
- **Participation à des missions d'intérêt général** sur demande de l'autorité administrative

# DANS VOTRE COMMUNE



## COMMERCES ET PRODUCTEURS

### Épicerie la Charrette - Village

Ouverture 7J/7 de 7h à 12h30

Presse, fruits-légumes, viande et charcuterie, fromages, pain. Livraison possible (appel le matin au 04 76 36 00 06 aux heures d'ouverture)

### Épicerie Vival - Gare

Ouverture du mardi au dimanche de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30.

Portage de repas sur demande au 06 68 60 55 46

### Au P'tit Creux

Ouvert le soir, uniquement à emporter (tacos, kebabs, burgers, pizzas au feu de bois)

Commande à partir de 17h30 au 04 76 38 59 22

Pain le mercredi matin (commande le soir entre 17h30 et 21h - avant le lundi soir)

### Le Temps des Légumes

Oeufs bio, volailles bio (brutes et transformées) de la ferme de Valensole, yaourts de chèvre de la ferme de Malleval tous les 15 jours le mardi de 17h à 19h30, légumes tous les mardis (06 89 18 23 98)

### Bar Tabac Pmu - Gare

Ouvert de 8h à 12h et de 15h à 19h du lundi au samedi, de 8h à 12h le dimanche

Tabac, presse, loto, jeux à gratter, photocopies et boissons à emporter (04 76 36 49 81)



## NUMÉROS UTILES

### Mairie de Saint-Hilaire-du-Rosier

Le secrétariat de mairie est fermé mais une permanence téléphonique est assurée

tous les matins de 8h30 à 12h30 du lundi au samedi

Mail : sthilairedurosier.mairie@wanadoo.fr

### Permanence déchets ménagers

04 76 38 66 03 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h) ou par mail : tri.dechets@smvic.fr

### Permanence eau et assainissement

04 76 36 90 57 ou par mail : contact@eau.smvic.fr



## MOLOK / HYGIÈNE

### Désinfection

Les points d'apport volontaires et devantures de magasins ouverts au public sont désinfectés 2 fois par jour par les services communaux

*il est toutefois indispensable de mettre en œuvre les gestes barrières indispensables en cette période (port de gants, désinfection, lavage des mains...)*



## PERSONNES VULNÉRABLES

### Une équipe dédiée

Afin d'éviter l'isolement et de bénéficier de menus services (livraisons de courses, de médicaments, ramassage des poubelles...), les personnes vulnérables bénéficient de contacts téléphoniques réguliers avec les 19 élus entrants. Une distribution de masques a débuté. La priorité est donnée aux personnes les plus fragiles et dans l'obligation de se déplacer ou d'accueillir des aides à domicile. En cas de besoin, contacter Sylvain Belle 06 83 51 73 63



## LA POSTE

### Le bureau postal local est fermé

Services disponibles sur laposte.fr et labanquepostale.fr ou dans le bureau de Poste de Saint-Marcellin : ouvert de 9h à 12h et de 13h à 15h du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 le samedi.

L'épicerie la Charrette dispose d'un point relais postal.

*La Poste annonce dès le 21 avril un jour supplémentaire de distribution des courriers et des colis. Les facteurs passeront partout en France 4 jours par semaine.*



## ÉCOLE

### Rentrée 2020 : pré-inscriptions

Les enfants nés en 2017 (1ère année de maternelle) peuvent s'inscrire jusqu'au 30 avril sur le site Internet de la commune

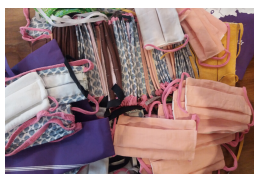
Des rendez-vous personnels seront fixés à l'issue du confinement



## LIGNE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN

Le confinement auquel sont soumis de plus en plus fortement les habitants, les familles, les jeunes, les adolescents, les enfants, les personnes en perte d'autonomie, les personnes seules peut provoquer un certain nombre de difficultés telles que, l'épuisement, des tensions, des sentiments de solitude, le burn out parental, de repli sur soi, des violences, des comportements addictifs, suicidaires... Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, les villes de Saint-Marcellin et Vinay et le Département de l'Isère mettent en place une ligne d'écoute et de soutien psychologique confidentielle mutualisée : 04 76 38 53 03 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

## INFOS +



### Confection de masques

Plusieurs couturières volontaires de la commune ont besoin de tissus pour la réalisation de masques (coton, polaire, molleton), également de fil et d'aiguilles pour les machines à coudre

Pour tout don merci de contacter la maire :

sthilairedurosier.mairie@wanadoo.fr

04 76 64 50 09 (aux horaires de permanence téléphonique)

### ILLIWAP - Restez connectés

Les dernières nouvelles du territoire relatives à la crise sanitaire sont disponibles en téléchargeant gratuitement l'application ILLIWAP et en vous inscrivant à la station « Saint-Hilaire-du-Rosier » (aucune donnée personnelle collectée)

### Mesures préfectorales

Les cérémonies suivantes sont annulées ou organisées en petit comité :

- **24 avril** : commémoration du génocide arménien de 1915
- **26 avril** : journée nationale en hommage aux victimes et héros de la déportation
- **8 mai** : commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- **9 mai** : journée de l'Europe
- **10 mai** : commémoration de l'abolition de l'esclavage, fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme



### Prise en charge des patients

Les professionnels de santé et collectivités du territoire sont mobilisés pour assurer une prise en charge optimale et sécurisée des patients. Leurs conseils :

- 1- **Le médecin traitant** est la seule et unique porte d'entrée à solliciter quel que soit le besoin en soins
- 2- **Le numéro d'urgence du 15** doit être mobilisé soit en dehors des horaires de journée, la nuit ou le week-end et quels que soient les symptômes ; soit en cas d'absence de médecin traitant
- 3- **En cas de pic épidémique** sur le territoire, trois centres COVID-19 sont organisés sur le territoire pour une prise en charge des patients en complémentarité avec le Centre hospitalier de Saint-Marcellin
- 4- **Faites-vous soigner sans attendre**, quelle que soit votre pathologie, même en confinement !

**Saint-Marcellin Vercors  
Isère Communauté  
ainsi que la Région  
Auvergne-Rhône-Alpes  
ont commandé des  
masques qui seront  
livrés dès que possible**

**#PRENEZSOINDEVOUS**